



BUDGET PRIMITIF 2022

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.2313-1 DU CODE
GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Conformément à la législation, le budget de la commune est déposé en Mairie où il est mis, sur place, à la disposition du public dans les 15 jours qui suivent son adoption



PREAMBULE

LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2022

- Le débat d'orientations budgétaires s'est tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 16 février 2022 – Le rapport sur les orientations budgétaires 2022 est tenu à disposition du public à l'accueil de la Mairie et sur le site Internet de la commune ;
- Dans le cadre du DOB, les objectifs suivants ont été mis en exergue :
 - ✓ Maîtriser les dépenses de fonctionnement et poursuivre la mise en œuvre d'une gestion rigoureuse des finances de la commune ;
 - ✓ Contenir la hausse des dépenses énergétiques en engageant des démarches d'économies d'énergie et des actions de sensibilisation auprès des utilisateurs des bâtiments communaux ;
 - ✓ Honorer les engagements pluriannuels contractés : dette bancaire, EPF 74, SYANE, Ecole du Centre, aménagement du Centre ;
 - ✓ Investir au vu des capacités d'autofinancement et en mobilisant les partenaires financiers ;
 - ✓ Ne pas augmenter la pression financière sur les contribuables ;
 - ✓ Poursuivre le travail d'établissement d'un programme pluriannuel d'investissement.

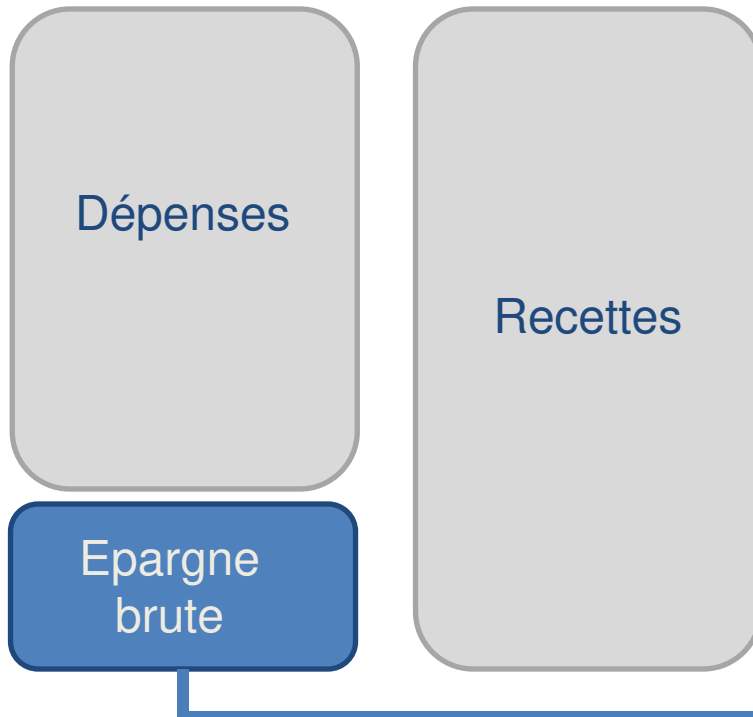
PREAMBULE

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2022

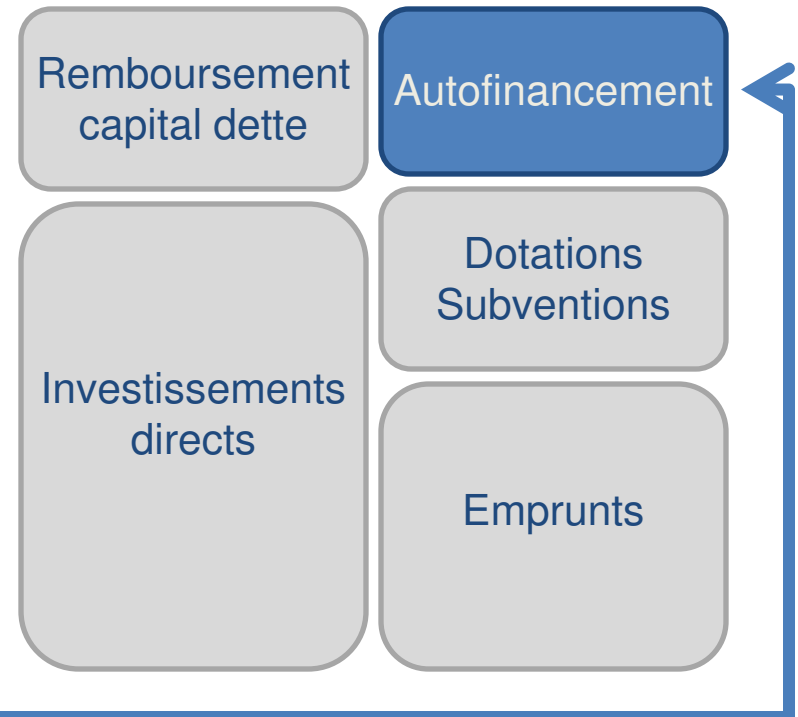
- Des masses budgétaires, en fonctionnement et en investissement, en recul par rapport aux crédits ouverts en 2021 ;
- Les dépenses de fonctionnement sont largement impactées par l'envolée des prix de l'énergie : carburants, combustibles et électricité avec, sur ce dernier poste, une évolution prévisionnelle du prix estimée par le Syane entre +32,4% et +52,6% selon la puissance souscrite ;
- D'importants efforts pour contenir l'évolution des dépenses malgré l'évolution du coût de l'énergie ;
- Une forte érosion de la dotation forfaitaire (estimation : - 35% par rapport à 2021) ;
- En matière de recettes de fonctionnement, un seul élément de dynamisme, à savoir l'évolution des bases d'imposition (+ 4,8%) sous l'effet, d'une part, de la revalorisation des bases, par l'Etat, à hauteur de 3,4% et, d'autre part, de nouvelles bases d'imposition (constructions nouvelles) ;
- Un budget encore marqué par le poids des engagements pluriannuels contractés sous le mandat précédent (dette, école du Centre, aménagement du Centre, ...) mais, aussi, par la réalisation d'opérations attendues comme l'aménagement du 1^{er} tronçon de l'avenue de la Plaine ou la poursuite des études sur la reconstruction du boulo-drome du Giffre et le projet d'espace culturel ;

GRANDS PRINCIPES DU BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



La section de fonctionnement correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux (personnel, prestations de services, entretien du patrimoine, ...)
- Aux recettes constituées de la perception des impôts locaux, des dotations de l'Etat et du Département (fonds genevois), des produits des services (services périscolaires, ...)

La section d'investissement correspond :

- Aux investissements durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics (constructions de bâtiments, développement et modernisation de la voirie, achat d'équipements, remboursement du capital de l'emprunt) ;
- Aux recettes constituées de l'autofinancement, des subventions reçues et des emprunts.

EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Dépenses

Fonctionnement 6,07 M€

Frais généraux
1,39 M€

Charges de personnel
2,38 M€

Charges financières
0,11 M€

Autres charges
0,91 M€

Amortissement
1,2 M€

Autofinancement 0,08 M€

Excédent de fonctionnement reporté
0,20 M€

Produits des services
0,13 M€

Impôts et taxes
4,06 M€

Dotations et participations
1,05 M€

Autres recettes
0,34 M€

Reprise des subventions amortissables
0,29 M€

Investissement 6,05 M€

Dépenses d'équipement (études, travaux, acquisitions) 2,87 M€

Emprunts et dettes assimilées
0,74 M€

Autres dépenses (portage EPF -
Opération Centre) 1,72 M€

Déficit reporté
0,43 M€

Reprise des subventions amortissables
0,29 M€

Autofinancement 0,08 M€

Dotations et subventions
1,46 M€

Excédent de fonctionnement capitalisé
0,85 M€

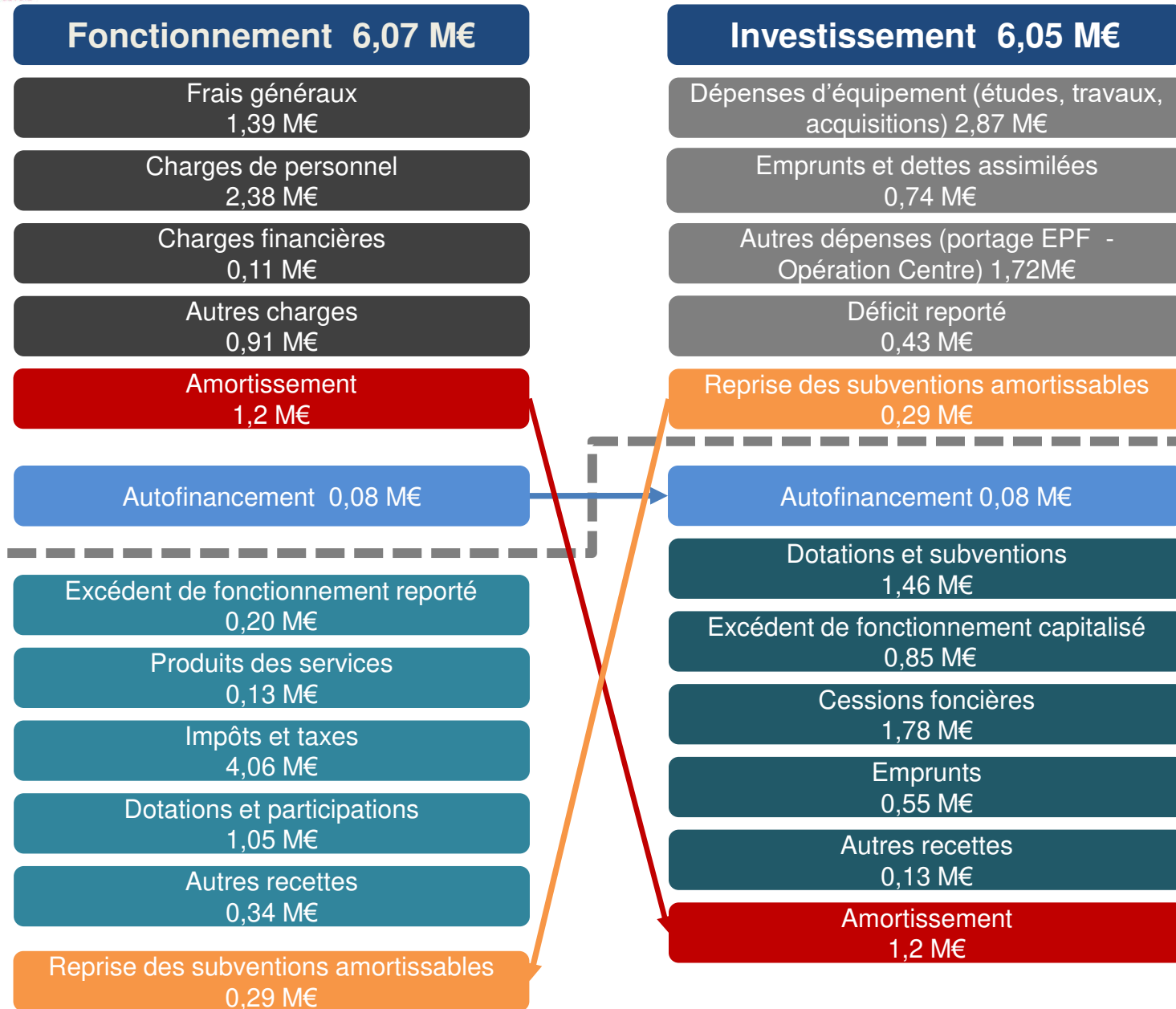
Cessions foncières
1,78 M€

Emprunts
0,55 M€

Autres recettes
0,13 M€

Amortissement
1,2 M€

Recettes



LE BUDGET PRIMITIF POUR 2022

BUDGET PRIMITIF 2022					
		Exercice 2021			Exercice 2022
		Crédits	Réalisé	Taux de réalisation	Crédits
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
011	Charges à caractère général	1 309 151,93 €	1 166 351,73 €	89,1%	1 385 817,00 €
012	Charges de personnel	2 199 312,78 €	2 085 754,00 €	94,8%	2 386 916,80 €
014	Atténuation de produits	207 968,00 €	207 968,00 €	100,0%	230 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	642 453,03 €	634 150,26 €	98,7%	661 210,68 €
Total des dépenses de gestion des services		4 358 885,74 €	4 094 223,99 €	94,5%	4 663 944,48 €
66	Charges financières	127 740,77 €	122 769,09 €	96,1%	110 860,89 €
67	Charges exceptionnelles	68 139,75 €	67 040,46 €	98,4%	3 000,00 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	30 000,00 €	30 000,00 €	100,0%	9 000,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	- €
Total des dépenses réelles		4 584 766,26 €	4 314 033,54 €	94,1%	4 786 805,37 €
023	Virement à la section d'investissement	482 151,44 €	0,00 €	0,0%	79 443,88 €
042	Opération d'ordre entre sections	1 200 000,00 €	1 703 457,58 €	142,0%	1 200 000,00 €
Total des dépenses d'ordre		1 682 151,44 €	1 703 457,58 €	142,0%	1 279 443,88 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 266 917,70 €	6 017 491,12 €	96,0%	6 066 249,25 €
RECETTES					
013	Atténuation de charges	2 000,00 €	529,01 €	26,5%	4 000,00 €
70	Produits des services et du domaine	230 115,33 €	230 567,55 €	100,2%	132 847,82 €
73	Impôts et taxes	3 924 557,21 €	3 985 419,27 €	101,6%	4 058 732,56 €
74	Dotations, subventions et participation	1 127 045,70 €	1 150 148,77 €	102,0%	1 052 383,00 €
75	Autres produits de gestion courante	305 210,10 €	313 949,72 €	102,9%	284 373,21 €
Total des recettes de gestion des services		5 588 928,34 €	5 680 614,32 €	101,6%	5 532 336,59 €
76	Produits financiers	19 294,70 €	19 294,70 €	100,0%	13 613,47 €
77	Produits exceptionnels	35 910,37 €	749 394,96 €	2086,8%	15 000,00 €
78	Reprises provisions semi-budgétaires	36 433,62 €	36 433,62 €	100,0%	13 099,27 €
Total des recettes réelles		5 680 567,03 €	6 485 737,60 €	114,2%	5 574 049,33 €
042	Opération d'ordre entre sections	317 679,56 €	316 509,43 €	99,6%	292 199,92 €
Total des recettes d'ordre		317 679,56 €	316 509,43 €	99,6%	292 199,92 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	268 671,11 €	268 671,11 €	0,0%	200 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		6 266 917,70 €	7 070 918,14 €	112,8%	6 066 249,25 €

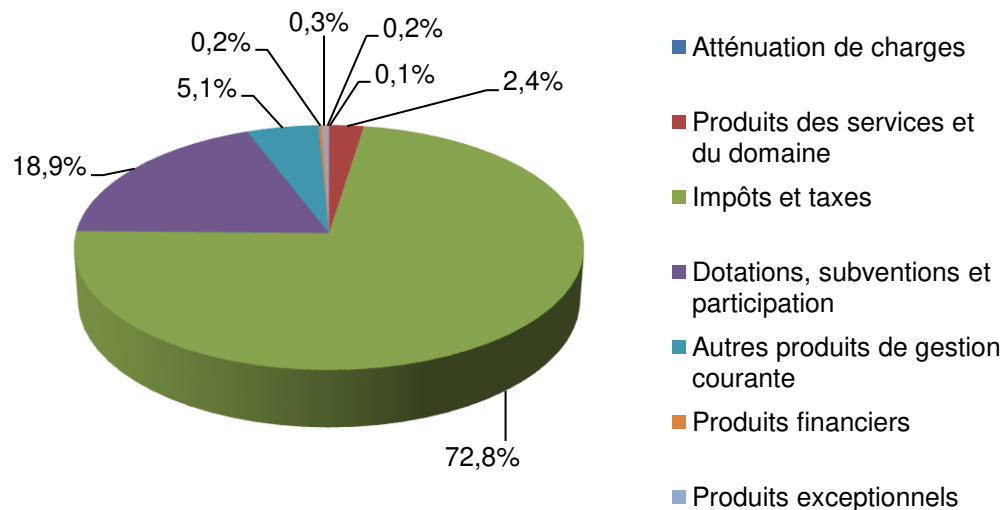
LE BUDGET PRIMITIF POUR 2022

BUDGET PRIMITIF 2022						
		Exercice 2021		Exercice 2022		
		Crédits	Réalisé	RAR 2021	Prévisions	Total
SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles	100 276,00 €	14 400,00 €	85 876,00 €	53 900,00 €	139 776,00 €
204	Subventions d'équipements versées	256 370,73 €	150 179,73 €	106 191,00 €	279 682,50 €	385 873,50 €
21	Immobilisations corporelles	2 582 872,90 €	1 194 348,89 €	208 604,74 €	1 579 000,00 €	1 787 604,74 €
23	Immobilisations en cours	1 465 000,00 €	1 454 556,13 €	- €	560 000,00 €	560 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		4 404 519,63 €	2 813 484,75 €	400 671,74 €	2 472 582,50 €	2 873 254,24 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 167,50 €	15 167,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	844 222,33 €	844 222,33 €	- €	744 214,00 €	744 214,00 €
27	Autres immobilisations financières	967 331,73 €	103 431,97 €	- €	1 704 331,73 €	1 704 331,73 €
Total des dépenses financières		1 811 554,06 €	947 654,30 €	0,00 €	2 463 713,23 €	2 463 713,23 €
Opérations pour compte de tiers		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles		6 216 073,69 €	3 761 139,05 €	400 671,74 €	4 936 295,73 €	5 336 967,47 €
040	Opérations d'ordre entre sections	317 679,56 €	316 509,43 €	- €	292 199,92 €	292 199,92 €
041	Opérations patrimoniales	221 514,77 €	221 010,77 €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre		539 194,33 €	537 520,20 €	0,00 €	292 199,92 €	292 199,92 €
001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	426 150,38 €	426 150,38 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		6 755 268,02 €	4 298 659,25 €	400 671,74 €	5 654 646,03 €	6 055 317,77 €
RECETTES						
001	Excédent d'investissement reporté	90 288,75 €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	508 400,33 €	298 828,10 €	43 264,23 €	846 399,76 €	889 663,99 €
16	Emprunts et dettes assimilées	99 642,89 €	- €	- €	552 604,24 €	552 604,24 €
23	Immobilisations en cours	- €	3 831,66 €	- €	18 167,94 €	18 167,94 €
Total des recettes d'équipement		698 331,97 €	302 659,76 €	43 264,23 €	1 417 171,94 €	1 460 436,17 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	560 251,00 €	524 477,56 €	- €	570 000,00 €	570 000,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	900 000,00 €	900 000,00 €	- €	853 427,02 €	853 427,02 €
27	Autres immobilisations financières	440 963,11 €	130 614,45 €	- €	107 189,97 €	107 189,97 €
024	Produits de cession	2 252 055,73 €	- €	- €	1 784 820,73 €	1 784 820,73 €
Total des recettes financières		4 153 269,84 €	1 555 092,01 €	- €	3 315 437,72 €	3 315 437,72 €
Opérations pour compte de tiers		- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes réelles		4 851 601,81 €	1 857 751,77 €	43 264,23 €	4 732 609,66 €	4 775 873,89 €
021	Virement de la section de fonctionnement	482 151,44 €	- €	- €	79 443,88 €	79 443,88 €
040	Opération d'ordre entre sections	1 200 000,00 €	1 703 457,58 €	- €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €
Total des prélèvements provenant de la section de fonct.		1 682 151,44 €	1 703 457,58 €	- €	1 279 443,88 €	1 279 443,88 €
041	Opérations patrimoniales	221 514,77 €	221 010,77 €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre		1 903 666,21 €	1 924 468,35 €	- €	1 279 443,88 €	1 279 443,88 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		6 755 268,02 €	3 782 220,12 €	43 264,23 €	6 012 053,54 €	6 055 317,77 €

UNE ESTIMATION PRUDENTE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

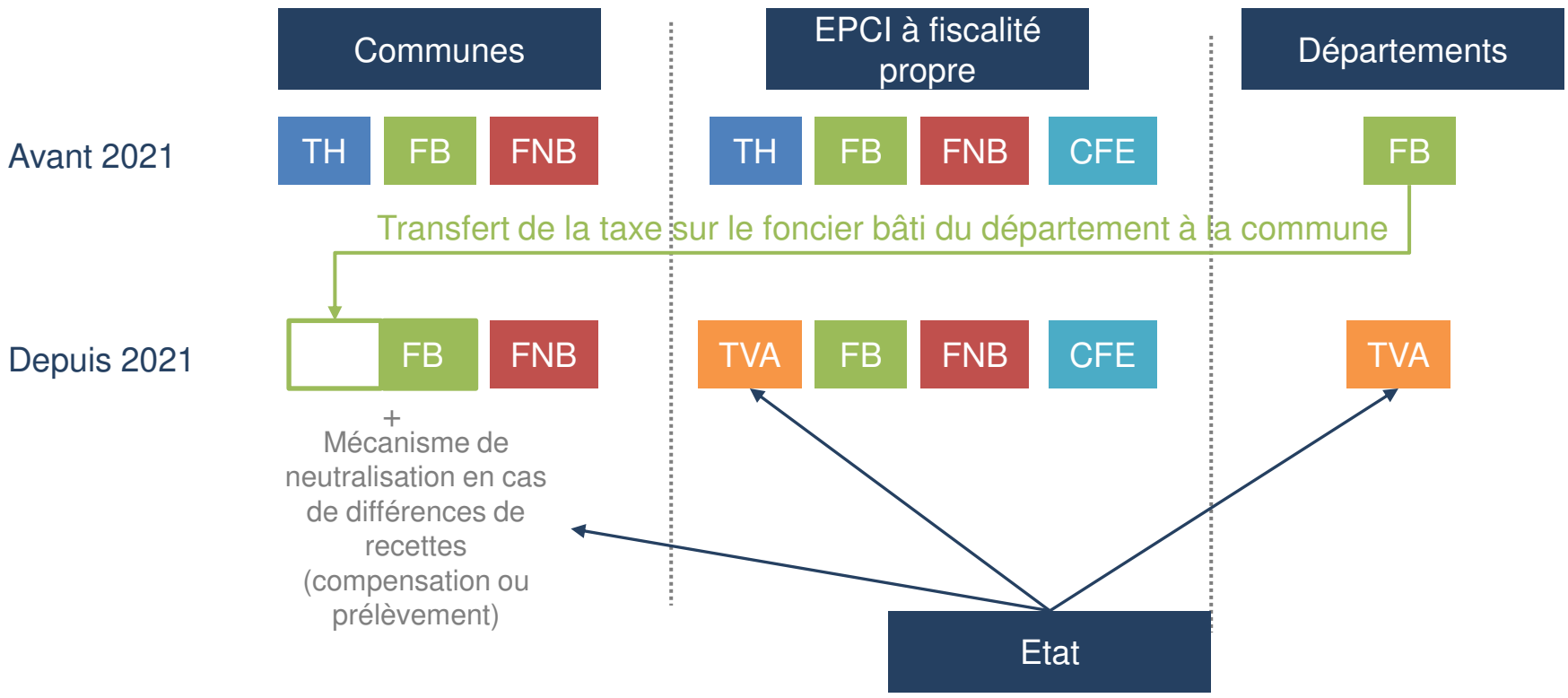
- Les recettes de fonctionnement ont été estimées de façon prudente, prudence d'autant plus nécessaire du fait des incertitudes inhérentes à la crise ukrainienne et à ses répercussions.
- Les recettes prévisionnelles de fonctionnement sont arrêtées à 6 066 249, 25 € avec :
 - ✓ 5 574 049,33€ pour les recettes réelles (soit – 1,88 % par rapport aux crédits ouverts en 2021) ;
 - ✓ 292 199,92 € pour les recettes d'ordre ;
 - ✓ 200 000 € d'excédent de fonctionnement reporté.

Recettes réelles de fonctionnement



POUR MÉMOIRE : SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION UN NOUVEAU PANIER DES RECETTES FISCALES DEPUIS 2021

RESSOURCES DES COLLECTIVITES



La suppression de la taxe d'habitation est opérée en deux phases en fonction des revenus des contribuables :

- ≈ 80% des ménages ne paient plus de TH depuis 2021 ;
- Pour les ≈20% de ménages « plus aisés », la TH sera totalement supprimée en 2023 (en 2022, leur cotisation sera dégrévée de 65%). Depuis 2021, le produit de la TH est perçu par l'Etat et non plus par les collectivités locales. A la place de la TH, la commune perçoit, depuis 2021, la fraction de la taxe départementale sur le foncier bâti.

FISCALITE

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

- Depuis 2021, la commune perçoit uniquement la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.
- En 2021,
 - ✓ Le taux de la taxe sur le foncier bâti a été fixé à 24,32% correspondant à la somme du taux communal 2020 de 12,29 % et du taux départemental 2020 de 12,03 % ;
 - ✓ Le taux de la taxe sur le foncier n'a pas été impacté par la réforme de la fiscalité directe locale et a été maintenu à son niveau antérieur (55%).

En 2021	Marignier	Taux moyens communaux de 2021 au niveau	
		national	départemental
Foncier bâti	24,32%	37,72%	28,28%
Foncier non bâti	55,00%	50,14%	66,65%

- Pour 2022, la commune a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition, soit 24,32% pour le foncier bâti et 55% pour le foncier non bâti.
- A noter que les cotisations des contribuables seront impactées par la réévaluation des bases d'imposition, fixée par l'Etat en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), soit 3,4%.
- Les ressources fiscales, y compris les compensations versées par l'Etat au titre de différents mécanismes d'exonération, sont évaluées à 2 652 000 €.

UN RECU DES DOTATIONS DE L'ETAT

- Du fait des réformes des dotations de l'Etat, le produit perçu par la commune (dotation globale de fonctionnement et dotation de solidarité rurale) est en net recul depuis 2012.

DGF 2021 notifiée

Dotation de solidarité rurale : 85 561 €
Dotation globale de fonctionnement : 153 013 €
Total : 238 580 €

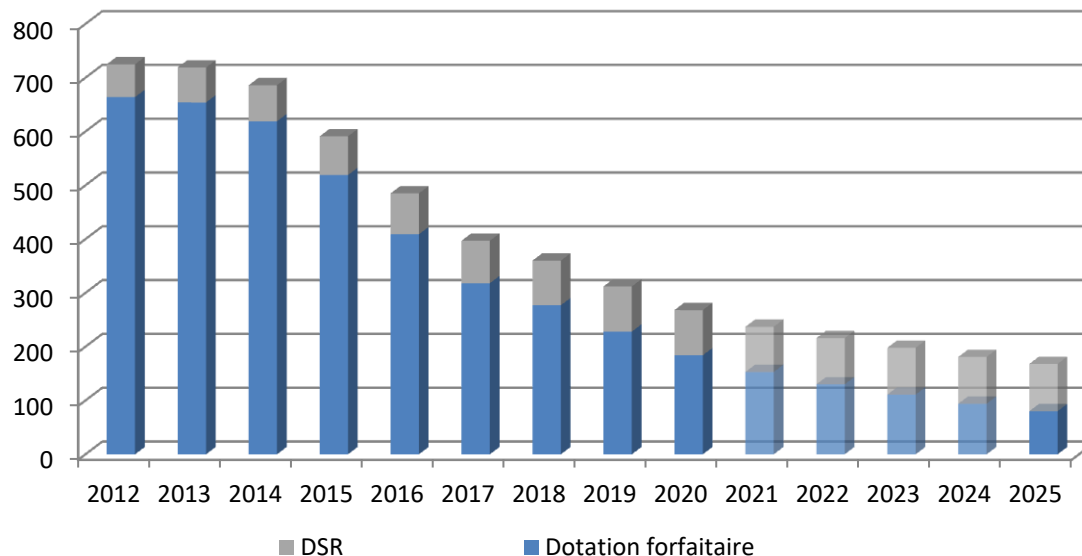


DGF 2022 (estimation)

Dotation de solidarité rurale : 86 000 €
Dotation globale de fonctionnement : 100 000 €
Total : 186 000 €

-22% p/r à 2021

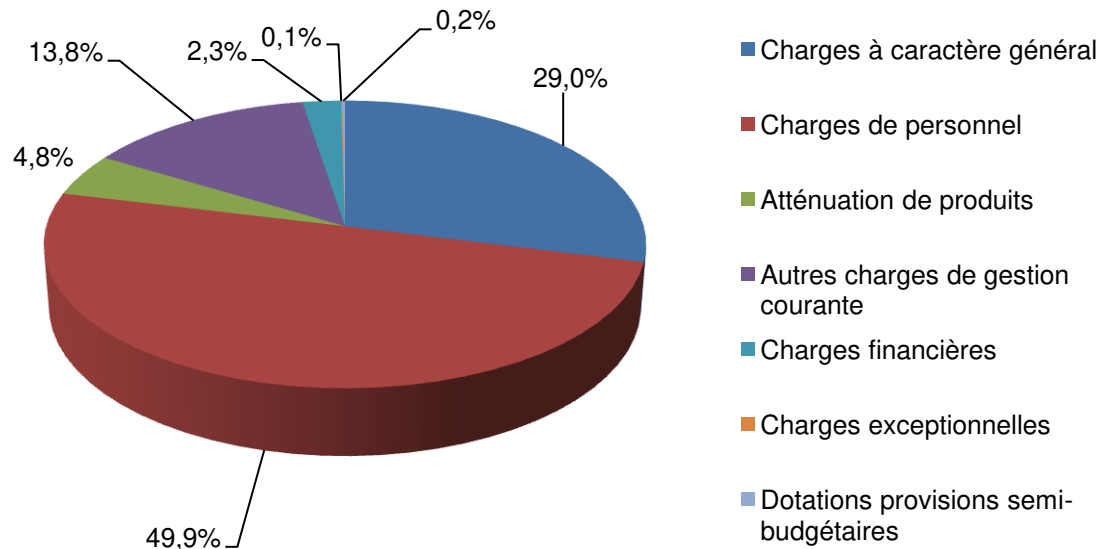
Evolution des dotations de l'Etat (en k€)



DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT IMPACTEES PAR L'ENVOLEE DES COUTS DE L'ENERGIE

- Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont arrêtées à 6 066 249,25 € avec :
 - ✓ 4 786 805,37€ pour les dépenses réelles (soit +4,4% par rapport aux crédits ouverts en 2021) ;
 - ✓ 1 279 443,88 € pour les dépenses d'ordre.

Dépenses réelles de fonctionnement



DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT IMPACTEES PAR L'ENVOLEE DES COUTS DE L'ENERGIE

- La forte augmentation des dépenses énergétiques par rapport aux crédits ouverts en 2021 (électricité + 19,7%, combustibles + 59,4%, carburants + 21,5%) impacte fortement les charges à caractère général. D'importants efforts ont été réalisés sur tous les autres postes pour contenir l'évolution des charges à caractère général (+5,9% par rapport aux crédits ouverts en 2021).

	Crédits 2021	BP 2022	Evolution
Charges à caractère général	1 309 151,93 €	1 385 817,00 €	5,9%

- En matière de charges de personnel, le budget intègre le « dégel » du point d'indice devant permettre une réévaluation de la rémunération des agents au 1^{er} juillet 2022 ainsi que l'ouverture de postes pour conforter les services techniques (cadre de vie, entretien ménager, bâtiments) avec le recours, notamment, à des dispositifs d'accompagnement des jeunes à l'emploi.

	Crédits 2021	BP 2022	Evolution
Charges de personnel	2 199 312,78 €	2 386 916,80 €	8,5%

- S'agissant des autres charges de gestion courante, celles-ci sont assez stables avec, notamment, le maintien de la politique de soutien aux associations locales et la mise en place d'un pass sport / culture pour favoriser la pratique sportive ou culturelle chez les jeunes.

	Crédits 2021	BP 2022	Evolution
Autres charges de gestion courante	642 453,03 €	661 210,68 €	2,9%

UN NIVEAU D'ÉPARGNE EN REPLI...

	Crédits 2021	BP 2022	Evolution
Recettes réelles de fonctionnement	5 680 567,03 €	5 574 049,33 €	-1,9%
Dépenses réelles de fonctionnement	4 584 766,26 €	4 786 805,37 €	4,4%
Épargne brute	1 095 800,77 €	787 243,96 €	-28,2%
Remboursement du capital de la dette	844 222,33 €	744 214,00 €	-11,8%
Épargne nette	251 578,44 €	43 029,96 €	17,1%

Excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement

Excédent dégagé du fonctionnement et disponible, après remboursement de la dette, pour investir

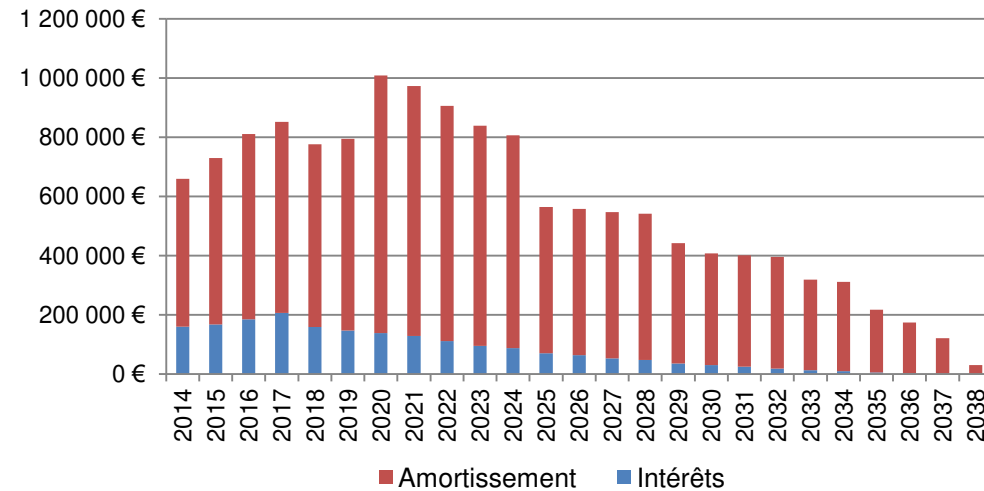
- Du fait, d'une part, de l'augmentation « mécanique » de certaines dépenses de fonctionnement et, d'autre part, de l'absence de recettes « dynamiques », le niveau d'épargne brute est en repli, tout en restant à un niveau satisfaisant.
- Toutefois, le niveau d'épargne nette est très largement impacté par le poids du remboursement de la dette bancaire, ce qui laisse très peu de capacité d'autofinancement.
- Tout au long de l'année, des efforts seront réalisés pour optimiser et réduire les dépenses réelles de fonctionnement afin de pouvoir améliorer la capacité d'autofinancement.

UNE CAPACITE D'INVESTISSEMENT LIMITEE... DE NECESSAIRES ARBITRAGES

➤ La dette de la commune:

- ✓ Encours de la dette au 31 décembre 2021 : 6,9 M€
- ✓ Annuité 2022 : ≈ 905 K€ (112 k€ en intérêts et 793 K€ en remboursement du capital)
- ✓ Ratio de désendettement (encours de dette / épargne brute) au 31 décembre 2021 : ≈ 5 ans (dette bancaire uniquement) – A noter que ce ratio est à appréhender avec prudence : il est impacté par un niveau d'épargne brute exceptionnel en 2021 à savoir 1 461 K€ (contre une épargne brute moyenne de 1 101 K€ sur les 3 exercices précédents).

Remboursement de la dette (annuité)



- Conclusion de l'analyse financière réalisée par les services de l'Etat pour la période 2016-2020 :
« La collectivité devra trouver des marges de manœuvre nouvelles si elle veut investir (subventions, mobilisation domaniale) ou attendre au moins jusqu'en 2025 où les échéances de prêts auront notablement diminué. »

➤ *Nécessité de prioriser les investissements ;*

➤ *Mobiliser les partenaires financiers ;*

➤ *Inscrire un emprunt d'équilibre (comme en 2021), l'objectif étant de le mobiliser a minima.*

DES INVESTISSEMENTS ENCORE IMPACTÉS PAR LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS...MAIS AUSSI PAR LE LANCEMENT D'OPERATIONS MAJEURES

	Crédits 2021	BP 2022	Evolution
Dépenses réelles d'investissement	6 216 073,69 €	5 336 967,47 €	-14,1%

